

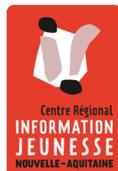
Guide bafa bafd

en Nouvelle-Aquitaine



2019

Pourquoi et comment
passer le Bafa et le Bafd
OÙ SE FORMER ?
AIDES FINANCIÈRES



SOMMAIRE

LE BAFA, une formation en 3 étapes	3
LE BAFD, une formation en 4 étapes	4
LES ORGANISMES DE FORMATION	5 à 15
LES AIDES FINANCIÈRES	16 à 18
ZOOM sur	
Trouver un job dans l'animation	19
Animateur ou directeur occasionnel.....	19
Animateur périscolaire.....	19
Le Réseau Information Jeunesse en Nouvelle-Aquitaine	20 à 22



Une édition réalisée par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine
et le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication : Arnaud Virrion • Comité de rédaction : Felix Delsert, Patricia Laplaige,
Sylvie Calles, Corinne Esquirol, Pacale Pommier • Création graphique : Marie Cherrier Georget

Les informations diffusées dans ce guide sont les informations communiquées à la date
du 23 janvier 2019, elles sont susceptibles de changer.

AVEC LE SOUTIEN DE



LE bafa, UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES : 2 THÉORIQUES, 1 PRATIQUE

Le BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - est un diplôme d'état qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs, centres de vacances...). Le BAFA est aussi une étape utile et conseillée pour devenir animateur professionnel ou s'orienter vers les métiers du travail social, de l'éducation ou de l'enseignement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU BAFA

- Être âgé de 17 ans au premier jour du stage de formation générale. Il n'y a pas de limite d'âge pour vous inscrire.
- S'inscrire obligatoirement sur le site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou via l'application mobile. Vous pouvez ainsi gérer l'ensemble de vos démarches et suivre en ligne l'évolution de votre cursus de formation BAFA.
- S'inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix. Vous avez la possibilité de changer d'organisme en cours de cursus.

LE BAFA : UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 30 mois maximum. Une demande de prorogation d'un an maximum peut être demandée auprès de Jeunesse et Sports : <http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr>

1 Session de formation générale

OBJECTIF : l'acquisition des connaissances de base : connaissance des enfants et des adolescents, organisation de la vie collective (vie de groupe, hygiène...), sécurité, gestion, réglementation et responsabilité, notion de projet et activités (manuelles, d'expression, jeux...).

DURÉE : 8 jours en continu ou discontinu.

2 Stage pratique

Il doit être effectué dans les 18 mois qui suivent la fin de la formation générale, dans un accueil collectif de mineurs (séjour de vacances, accueil de loisirs ou accueil de scoutisme). C'est au stagiaire de trouver son stage, mais il peut être aidé par l'organisme de formation. Ce stage peut être rémunéré.

DURÉE : 14 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus.

3 Stage d'approfondissement ou de qualification

Le stage d'approfondissement permet, après avoir dressé un bilan des étapes précédentes, de bénéficier d'apports complémentaires. Il peut être axé sur un thème ou une dominante : jeunes enfants, adolescents, activités de plein

air, environnement, activités d'expression...

DURÉE : 6 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus.

Le stage de qualification permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (voile, canoë kayak, activités de loisirs motocyclistes, surveillant de baignade). Certaines sessions de qualification exigent des compétences préalables à l'inscription.

DURÉE : 8 jours minimum.

Attention ! Pour la qualification surveillant de baignade, un renouvellement est obligatoire tous les 5 ans lors d'un stage spécifique.

Contactez la DDSC de votre lieu de résidence : <http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr>

Délivrance du diplôme

Chaque étape est validée par une évaluation. A l'issue des 3 étapes de formation, le jury BAFA vous déclare reçu, ajourné ou refusé.

Si vous êtes ajourné, vous avez 12 mois pour recommencer le stage qui n'a pas été validé. Les stagiaires reçus obtiennent un diplôme délivré par le Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

LE bafd, UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES : 2 THÉORIQUES, 2 PRATIQUES

Après votre BAFA, si vous souhaitez devenir directeur d'accueil collectif de mineurs, vous pouvez suivre la formation BAFD - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU BAFD

- Avoir 21 ans au premier jour de la formation (session de formation générale). Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire.
- Être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat équivalent ou obtenir une dérogation du directeur régional de la DRJSCS. Dans ces 2 derniers cas, vous devez justifier de 2 expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, dans les 2 ans précédant l'inscription.
- S'inscrire sur le site : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou via l'application mobile.
- S'inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix.

LE BAFD : UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 4 ans maximum. Une demande de prorogation d'un an maximum peut être demandée auprès de Jeunesse et Sports : <http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr> La formation générale et les stages se déroulent en France.

1. Session de formation générale

Ce stage vise à acquérir des connaissances de base permettant d'exercer les fonctions de directeur.

DURÉE : 9 jours consécutifs ou 10 jours en discontinu, interrompus au maximum 2 fois sur une période de 3 mois.

2. Stage pratique n°1

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le premier stage pratique. Stage dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction dans un accueil collectif de mineurs. Attention ! vous devez être en situation de direction d'une équipe d'au moins 2 animateurs. Ce stage peut être rémunéré.

DURÉE : 14 jours minimum consécutifs ou répartis en 2 périodes.

3. Session de perfectionnement

Ce stage de perfectionnement permet de compléter sa formation et de confronter ses expériences.

DURÉE : 6 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus, sur une période n'excédant pas un mois.

Cette formation peut se dérouler à l'étranger.

4. Stage pratique n°2

Stage dans des fonctions de directeur dans un accueil collectif de mineurs. Vous devez être en situation de direction d'une équipe d'au moins 2 animateurs. Ce stage est généralement rémunéré.

DURÉE : 14 jours minimum en 2 périodes maximum.

Délivrance du diplôme

Vous devez rédiger un bilan de votre formation dans un délai maximum d'un an pour le passage en jury.

Le jury BAFD vous déclare reçu, ajourné ou refusé. Si vous êtes ajourné, vous avez 12 mois pour recommencer le stage ou la formation qui n'a pas été validé.

Les stagiaires reçus obtiennent un diplôme délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Le titulaire du BAFD a une autorisation d'exercer des fonctions de directeur pour une durée de cinq ans.

Le renouvellement de l'autorisation d'exercer est accordé, sous certaines conditions, par le Directeur Régional.

LE COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine est une coordination volontaire d'associations, d'unions, de fédérations et de mouvements régionaux, eux-mêmes créés de manière volontaire.

Il se donne pour but de contribuer à la mise en œuvre d'une politique globale de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation populaire dans toutes ses dimensions (éducatives, culturelles, sociales et économiques) et se dote pour cela de 3 missions structurantes et complémentaires :

- 1** Être un observatoire des pratiques et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes ;
- 2** Représenter et fédérer les associations JEP ;
- 3** Valoriser les associations « jeunesse et éducation populaire » et promouvoir la modernité de leurs valeurs.



Depuis 2015, le guide Bafa/Bafd est une coréalisation du **CRIJ Nouvelle-Aquitaine** et du **CRAJEP Nouvelle-Aquitaine**, anciennement Poitou-Charentes tous les deux. Il s'agit donc de la première version du guide Bafa/Bafd Nouvelle-Aquitaine.

Les membres du CRAJEP Nouvelle-Aquitaine présents dans le guide sont identifiés par le logo ci-dessus dans leurs encarts de présentations respectifs. Ainsi, les lecteurs pourront **identifier les organismes de formation Bafa/Bafd portant collectivement les valeurs de l'Éducation Populaire.**



Pour en savoir plus,
> vous pouvez consulter notre site : www.crajep-nouvelleaquitaine.com



LES ORGANISMES DE FORMATION

AFOCAL SUD-OUEST : Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs



AFOCAL Sud-Ouest

Éducation Formation
Animation

28 rue de l'Aude
31500 TOULOUSE
Tél. 05 62 71 80 32
aquitaine@afocal.fr
www.afocal.fr

À travers ses formations en animation, l'AFOCAL propose aux acteurs éducatifs de s'engager aux côtés des Accueils Collectifs de Mineurs pour accompagner les enfants et les jeunes dans un espace de vivre ensemble avec du sens.

En tant qu'animateur ou directeur, vous êtes accueillis avec vos compétences pour faire fructifier vos talents au service du bien grandir de l'enfant.

Fondée à la fin des années 70 par des associations familiales et des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, l'AFOCAL est un réseau d'acteurs éducatifs agréé « jeunesse et éducation populaire » qui bénéficie de l'habilitation générale BAFA/BAFD du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Cette reconnaissance de l'État atteste de son expertise dans le monde de l'éducation et des loisirs. L'AFOCAL accueille et forme chaque année plus de 10 000 personnes et répond régulièrement aux demandes de nombreuses collectivités territoriales pour l'accompagnement des professionnels de l'enfance et de la jeunesse.

Arc en Ciel



ARC EN CIEL Formations BAFA

66 rue Abbé de l'épée
La Ruche Bordeaux
33000 BORDEAUX
Tél. 06 64 88 08 70
asso.arcenciel@free.fr
www.arcenciel-formationsbafa.com
[facebook.com/arcencielbafa](https://www.facebook.com/arcencielbafa)

L'association privilégie des méthodes d'éducation active au travers de l'expérimentation, de l'observation et de l'analyse des pratiques qui en résultent.

Au cours des sessions, les stagiaires seront accompagnés vers une prise de conscience et une mise en œuvre des moyens dans le respect des valeurs d'éducation populaire défendues par l'association et plus particulièrement dans le cadre :

- du respect d'autrui et de l'ouverture à l'autre,
- de la prise en charge de toute forme de violence,
- de l'enrichissement personnel par et avec les autres,
- du respect de l'environnement.

L'association a pour objectif de permettre l'accès à tous à la formation BAFA. Elle s'est donc structurée afin de répondre à cette problématique, via son organisation structurelle et financière à petite échelle mais également via des projets de partenariat avec des collectivités territoriales.

AROÉVEN : Association Régionale des Œuvres Éducatives de Vacances de l'Éducation Nationale



AROÉVEN

114 rue Georges Bonnac
33000 BORDEAUX
Tél. 05 40 54 70 40
bafa@aroeven-bordeaux.fr
www.aroeven-bordeaux.fr
École Charles Perrault
9 Avenue Georges Pompidou
86000 POITIERS
Tél. 05 49 45 24 34
aroeven.poitiers@aroeven.fr
www.aroeven.poitiers.fr

Pour un travail en équipe dans une complémentarité éducative au service des enfants et des jeunes.

Se former à l'AROÉVEN c'est :

Apporter aux stagiaires les compétences techniques, pédagogiques et humaines nécessaires pour être capable :

- de se situer dans les différentes phases d'un projet et au sein d'une équipe éducative,
- de maîtriser les situations et les activités dont ils ont la responsabilité,
- de faire des choix pédagogiques en cohérence avec des orientations éducatives clarifiées,
- de prévenir des conduites à risques.

CÉMÉA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active



CEMEA Nouvelle-Aquitaine

11 rue Permentade
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 69 17 92
26 rue Salvador Allende
86000 POITIERS
Tél. 05 49 88 07 61
23A bd St Maurice
87000 LIMOGES
Tél. 05 55 34 60 52
38 av. du Serg. Marcel Capmas
64000 BAYONNE
Tél. 05 59 70 01 18
<https://cemea-formation.com>
secretariat@cemea-na.fr

L'expérience Bafa et Bafd aux CEMEA c'est :

- une expérience humaine... une expérience de vie de groupe qui enrichit la personne,
- une pédagogie développant la participation et la responsabilité de chacun depuis 1937,
- une formation qui s'appuie sur la pratique d'activités et fait redécouvrir le plaisir d'agir et d'apprendre,
- des temps de réflexion privilégiant des petits groupes d'échange, en partant de l'expérience et des avis de chacun,
- une formation sur mesure dans laquelle chaque stagiaire construit son parcours en interaction avec les autres,
- des démarches actives favorisant l'implication des personnes.
- la garantie de trouver une documentation et des ressources ainsi que du matériel pédagogique diversifié dans chaque stage.

Votre stage est préparé et conduit par une équipe de formation composée d'animateurs, animatrices, directeurs ou directrices d'accueils collectifs de mineurs, qui bénéficient de temps de formation réguliers organisés par les Ceméa.

CPCV : Coordination pour Promouvoir les Compétences et le Volontariat



CPCV Aquitaine

38 rue Jean Pagès
33140 VILLENAVE D'ORNON
Tél. 09 77 62 49 05
secretariat@cpcvaquitaine.org
www.jepassemonbafa.fr

Association de loi 1901, sans but lucratif et ancrée dans l'Éducation Populaire, la CPCV au sein d'une Union Nationale contribue depuis de nombreuses années à la formation des animateurs et directeurs.

L'Union est habilitée par le Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports pour dispenser des formations à l'animation BAFA et BAFD.

Les CPCV s'impliquent aussi dans le « Mieux Vivre Ensemble » ; dans la transformation des relations pour un monde plus juste et plus solidaire ; dans la construction d'une société humaine ; dans la réalisation du développement de la personne ; dans l'importance du rôle des associations dans l'équilibre social.

Si vous partagez l'ensemble des valeurs, que nous défendons, les CPCV sont fait pour vous ! Nous vous accueillons avec un grand plaisir pour partager ensemble un bout de votre chemin vers la réussite de votre BAFA !

C'EST NOTRE VOCATION !

Éducation Environnement



ÉDUCATION
ENVIRONNEMENT

Éducation Environnement

2 rue Pats
64260 BUZY
Tél. 05 59 21 06 60
education.environnement.64
@wanadoo.fr
www.education-environnement-64.org
Membre des réseaux d'Éducation à l'environnement : CPIE Béarn, GRAINE Aquitaine, École et Nature.

Sortir dehors, dans la nature, répond à un besoin vital des enfants.

Dans un monde très citadin, où les écrans d'ordinateur renforcent la sédentarisation des enfants, Éducation Environnement s'engage pour que les ACM apportent les plaisirs du contact avec la nature, et développent une relation de solidarité et de coopération : espace de découverte infinie, simplicité de jeux de plein air, utilisation des éléments (terre, eau, sable, arbres, animaux).

Créée il y a 30 ans, l'association d'éducation populaire forme au BAFA, BAFD et BPJEPS EEDD. Tous les stages s'appuient sur la nature ordinaire de proximité. Ils permettent à chacun d'acquérir par l'expérience personnelle et collective une diversité d'approches de la nature : ludique, sportive, artistique, sensible et sensorielle, imaginaire... adaptées aux enfants et réinvestissables à tout type d'ACM (ALSH, SV, camps), en ville ou à la campagne.

Facilitant une vie collective de qualité, nos sessions se déroulent en internat, avec un effectif limité à une vingtaine de participants.

EEDF : Éclaireuses Éclaireurs de France



ÉCLAIREUSES • ÉCLAIREURS
DE FRANCE

EEDF Éclaireuses Éclaireurs de France

50 rue Giacomo Matteotti
33100 BORDEAUX
Tél. 05 56 86 41 57
aquitaine@eedf.asso.fr
<http://aquitaine.ecles.fr>

Éclaireuses Éclaireurs de France, EEDF ou encore Éclés. Nous sommes scouts et laïques : ouverts à toutes et tous, sans distinction d'origine ni de croyance, ne dépendant d'aucun parti ni d'aucune église. Aux EEDF, chacun est assuré de trouver respect et compréhension. Nous sommes une association éducative reconnue par le ministère de l'Éducation nationale comme complémentaire de l'École publique. Le scoutisme est un mouvement éducatif pour les jeunes fondé sur le volontariat, à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine ni de croyance.

Dans nos stages, nous privilégions l'apprentissage par l'utilisation de méthodes actives. Ainsi, la théorie n'est dispensée qu'en accompagnement d'expérimentation ou de mises en situations. C'est le stagiaire qui est le premier acteur de sa formation. Nos stages sont organisés pour la plupart en internat. La dynamique qui se construit au sein du groupe est un véritable moteur pour le stage et un vrai terrain de formation pour l'animateur.

ENEP : École Nationale d'Éducation Populaire



École Nationale d'Éducation Populaire

ENEP

8 rue de la Filature
87350 PANAZOL
Tél : 05 55 06 06 20
www.enep.fr
bafa@enep.fr

Depuis 2015, plus de 600 animateurs ont choisi l'ENEP pour leur BAFA. Organisme de formation professionnelle depuis 2008, l'ENEP a également formé près de 500 animateurs professionnels, titulaires des diplômes BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS.

Nous portons une attention particulière au principe de laïcité, à la protection de l'environnement, à l'égalité entre les sexes et aux valeurs de la république : Liberté, Égalité, Fraternité ! Nous souhaitons que nos formations BAFA soient accessibles à tous avec une exigence permanente de qualité pédagogique et logistique. Vous serez ainsi accompagnés par des formateurs et des directeurs diplômés et expérimentés tous militants d'une éducation populaire promouvant la transformation sociale. La formation BAFA à l'ENEP, c'est :

- acquérir de solides compétences en animation,
- être acteur de sa formation,
- gagner en autonomie et prendre confiance en soi,
- s'ouvrir aux autres,
- développer une capacité d'analyse.

Familles rurales Nouvelle-Aquitaine



Charentes

Tél. 05 46 93 46 83

fd.charente-maritime@famillesrurales.org

Deux-Sèvres et Vienne

Tél. 05 49 65 03 50

fd.deux-sevres@famillesrurales.org

Haute-Vienne

Tél. 05 55 33 74 46

fd.haute-vienne@famillesrurales.org

Corrèze

Tél. 05 55 26 86 49

federation.familles.rurales.19@wanadoo.fr

Gironde

Tél. 05 56 51 93 65

frgironde@free.fr

Pyrénées Atlantiques

Tél. 05 59 27 60 70

familles.rurales64@wanadoo.fr



Familles Rurales est le premier mouvement familial de France et met en avant les valeurs de responsabilité, respect des différences, solidarité, accueil et soutien des plus fragiles, participation et engagement dans la société et dans son territoire.

Les formations BAFA et BAFD Familles Rurales se fondent sur ces mêmes valeurs. Le stagiaire, lors des sessions, aura l'occasion :

- de développer ses capacités à vivre en société en confrontant ses idées,
- de partager une vie de groupe,
- de développer ses capacités d'écoute et de prise d'initiatives,
- de s'épanouir et trouver sa place en tant que citoyen,
- de créer et mener des animations adaptées au public.

Pour plus d'informations (financement, dates et lieux...), retrouvez nous sur www.ma-formation-bafa.fr ou selon votre situation géographique .

Union Régionale des FRANCAS de Nouvelle-Aquitaine



Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine

44-50 bd George V

33000 BORDEAUX

Tél. 05 57 77 28 10

alatour@francas-na.fr

csauvaud@francas-na.fr

www.francas-na.fr

www.bafa-lesfrancas.fr

Devenir animateur, animatrice avec les Francas :

- Un engagement pour l'Éducation
- Un parcours pour se construire soi-même

Se former aux Francas c'est :

- développer des compétences d'expression, d'autonomie, d'attention aux autres, de travail en équipe pour prendre sa place de citoyen attentif à la place de l'enfant dans la société.,
- une préparation à des fonctions et un apprentissage social et citoyen,
- être acteur de sa formation,
- bénéficier d'un accompagnement tout au long de son parcours BAFA, de ressources et de mise en contact avec des organisateurs d'accueil de loisirs et de centre de vacances.

IFAC : Institut de Formation d'Animation et de Conseil



IFAC Gascogne Guyenne L'Institut de Formation d'Animation et de Conseil

289 rue de Lille
Parc des Sports
47000 AGEN
Tél. 05 53 96 23 20
www.ifac.asso.fr

L'Institut de Formation d'Animation et de Conseil se caractérise par :

- Sa vivacité : Créé en 1975, l'Ifac est l'une des plus récentes associations nationales d'éducation populaire. Elle porte un regard neuf et des méthodes adaptées à son époque.
 - Son ancrage local : Grâce à ses délégations locales, l'Ifac adapte son accompagnement et ses outils en fonction des besoins des territoires et des populations, en lien avec les élus.
 - Son projet associatif : L'Ifac a vocation à accompagner toute personne dans son cheminement vers une capacité à faire ses choix, à affirmer son libre arbitre et sa capacité à agir dans son quotidien comme dans sa vie sociale.
 - Sa pédagogie : inspiré par les pédagogies différenciées, l'Ifac adapte ses méthodes pour permettre à chacun, à tous les âges de la vie, d'apprendre, de progresser et de se développer.
 - Son indépendance : l'Ifac s'est construit, en dehors de toute idéologie politique ou partisane, avec une volonté d'accueil de la diversité des pratiques et des idées, dans un esprit laïque et républicain.
- L'Ifac se définit comme une école où chaque individu peut s'exprimer, se responsabiliser, coopérer, expérimenter et s'ouvrir sur le monde.

Léo Lagrange Sud-Ouest



Léo Lagrange Sud-Ouest

4 bis rue Paul Mesplé
CS 68111
31081 TOULOUSE CEDEX 1
Tél. 05 34 60 87 00
www.bafa-bafd.org

Une démarche engagée et citoyenne au service des autres et de demain.

Passer son BAFA avec Léo Lagrange, c'est :

- défendre les valeurs républicaines,
- permettre à chacun de prendre conscience de son potentiel,
- utiliser une pédagogie par le projet,
- responsabiliser les individus.



LIGUE de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine



NOUVELLE-AQUITAINE

LIGUE de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

33 rue Saint-Denis

86000 POITIERS

Tél. 05 49 88 88 29

bafa-bafd@

bafa-nouvelleaquitaine.org

www.bafa-nouvelleaquitaine.org

Être animateur, c'est contribuer activement à l'éducation des enfants et des jeunes dans le cadre de leur temps libre en leur proposant de s'ouvrir à de nouvelles activités.

Se former avec la Ligue de l'enseignement, c'est :

- La garantie d'une équipe de formateurs compétents et possédant des expériences variées, des outils et des contenus de formation en lien avec le terrain.
- La mise en place de méthodes permettant au stagiaire d'être acteur de sa formation en vue de conduire des projets d'animation.
- Le respect des différences et d'une vie de groupe riche autour d'un travail d'équipe.

Se former avec la Ligue de l'enseignement, c'est aussi :

- Comprendre et promouvoir les valeurs républicaines par l'exercice de la citoyenneté, de la laïcité, du droit à la diversité et de la responsabilité sociale et éducative.

MRJC : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne



MRJC

1 place du Docteur Pouget

17160 MATHA

41 bd de la Goblechère

79300 BRESSUIRE

charentemartime@mrjc.org

www.mrjc.org

Le MRJC, le mouvement rural de jeunesse chrétienne est un mouvement géré et animé par des jeunes depuis 90 ans. Le cœur de notre métier c'est l'animation des territoires ruraux et nos objectifs sont d'amener les jeunes à se former et de leur proposer des expériences d'engagements.

Dans la région Nouvelle-Aquitaine, nous proposons depuis 5 ans déjà, un Bafa en internat à Matha en Charente-Maritime aux vacances de février.

Cette année, le Bafa se déroule du 17 au 24 février 2019.

SGF : Scouts et Guides de France



Siège des Scouts et Guides de France

65 rue de la Glacière
75013 PARIS
Tél. 01 44 52 37 37
contact@sgdf.fr
formation@sgdf.fr
<https://formation.sgdf.fr>

Les Scouts et Guides de France sont un organisme de formation reconnu par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et par le Ministère du Travail.

Dans ce cadre, ils sont habilités à dispenser des formations BAFA/BAFD et de formateur au cours desquelles le stagiaire sera accompagné dans ses temps de formation générale (base et approfondissement) et pratique.

Cette activité répond à la certitude du mouvement que former, c'est permettre à chaque adulte d'acquérir les compétences nécessaires pour s'approprier et réaliser pleinement son rôle d'animateur ou de directeur et ainsi lui faciliter l'encadrement et l'éducation des enfants et des adolescents qui lui sont confiés.

Lors des formations ouvertes à tous, adhérents ou non du mouvement, l'accent sera mis sur des éléments spécifiques à la méthode scout : vie dans la nature, vie d'équipe, gestion de la vie quotidienne, apprentissage par le jeu, construction de projets, accompagnement personnalisé des enfants et des jeunes dont nos animateurs s'occupent à l'année en demi-journée, WE, mini-camps, camps d'été.



VALT Vacances Animation Loisirs et Tourisme



VALT Vacances Animation Loisirs et Tourisme

204 rue Mouneyra
33000 BORDEAUX
Tél. 05 57 81 49 00
contact@valt.com
bafa@valt.com
www.valt.com

Depuis plus de 30 ans, l'association VALT conçoit des séjours vacances et des classes de découvertes avec toujours autant de passion, pour des milliers d'enfants et de jeunes.

Les formations BAFA et BAFD organisées par VALT sont un moyen, pour nous, de transmettre les mêmes valeurs qui animent chacun de nos séjours. Des valeurs faisant rimer épanouissement personnel et vivre ensemble émanant du projet éducatif de l'association.

De plus, la diversité des séjours que nous proposons tout au long de l'année offre la possibilité à un grand nombre de nos stagiaires d'effectuer leur stage pratique, obligatoire dans le cursus BAFA, au sein de nos séjours.

Étant formateurs et organisateurs de séjour, nous assurons un suivi des stagiaires sur l'ensemble de la formation et employons chaque année de nombreux animateurs formés par nos soins.

UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs



UFCV

12 rue Pierre Loti
33800 BORDEAUX
Tél. 05 56 56 55 10 / 05 56 52 57 18

4 rue Lamothe
64000 PAU
Tél. 05 59 27 77 67

51 Grand'rue - BP 90983
86038 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 38 44 50 / 05 49 60 27 55

11 rue des Coopérateurs
87000 LIMOGES
Tél. 05 49 38 44 73 / 05 55 78 28 93

48 avenue de Lignan
33370 FARGUES
SAINT-HILAIRE
Tél. 05 56 56 55 40

<https://bafa.ufcv.fr>

L'UFCV est une association soutenue par des valeurs fortes : le pluralisme, l'action favorisant le lien social, la laïcité et l'engagement de la personne. Elle agit pour le développement d'actions innovantes au travers de ses différents métiers.

L'UFCV forme les futurs animateurs et directeurs de séjours et d'accueils dans une logique collective, de partage, d'entraide et d'innovation. L'UFCV propose à des jeunes adultes de vivre une expérience éducative originale dans le cadre de ses formations Bafa.

Ce qui nous tient à cœur :

- que tu sois acteur de ta formation,
- une formation se déroulant dans un esprit d'échange,
- que la liberté d'expression soit réelle,
- exigence et rigueur,
- la disponibilité de nos équipes de formateurs.

Forme toi avec nous, près de 35000 stagiaires nous font confiance chaque année, rejoins-les !



Et aussi :



EEUDF Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France

16 rue du Pied de Vigne
79800 EXOUDUN
Tél. 06 38 32 84 44
formation@eeudf.org
www.eeudf.org



La Fédération Sportive et Culturelle de France Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports
2 avenue de l'université
33400 TALENCE
Tél. 06 63 52 90 53
<https://nvileaquitaine.fscf.asso.fr>



Les Foyers Ruraux, Union Régionale

17 rue Guiraudé
33550 PAILLET
Tél. 05 55 78 47 08
www.bafa-bafd-foyersruraux.org



Les Scouts Musulmans de France

32 avenue Jean Moulin
31400 TOULOUSE
Tél. 05 61 52 93 69
www.scoutsmusulmans.fr



L'UCPA

2 rue Pr Zimmermann
69007 LYON
Tél. 09 88 77 78 78
<http://formation.ucpa.com>



VOILCO-ASTER

Impasse Pièce Saint-Avid
BP 63
19002 TULLE CEDEX
Tél : 05 55 26 79 33
<http://voilco-aster.fr>

LES AIDES FINANCIÈRES

Le BAFA et le BAFD sont des formations payantes, il existe des aides pour financer une partie ou la totalité de la formation, ces différentes aides peuvent être cumulables. Renseignez-vous auprès des organismes cités ci-après.



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

> Caisse nationale

La CNAF peut attribuer une bourse pour financer le stage d'approfondissement ou de qualification du BAFA.

Il n'y a aucune condition de ressources pour bénéficier de cette aide. Par contre, la demande doit être effectuée dans un délai de 3 mois maximum suivant l'inscription à la session.

Le montant de la bourse est de :

- 91,47 € pour tout type de sessions, hors celles organisées à l'étranger ;

- 106,71 € pour les sessions « animation de la petite enfance ».

Les formulaires de demande sont disponibles auprès des organismes de formation et en téléchargement sur le site de la CAF :

www.caf.fr

Caisses départementales

Certaines CAF attribuent des aides pour le BAFA en complément de la bourse nationale.

> CAF 16, 17, 19, 23, 79, 86, 87

Aide d'un montant de 300 € pour une session de formation générale (avec hébergement) ou de 100 € (sans hébergement) sous les conditions suivantes :

- être allocataire ou rattaché au dossier allocataire de ses parents
- avoir entre 17 et 25 ans
- être domicilié dans un de ces départements
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 200 €
- signer un contrat d'engagement pour le suivi intégral de la formation
- ne pas être pris en charge à 100% par un employeur

> CAF 24

Aide d'un montant de 250 € sous les conditions suivantes :

- être ressortissant du régime général ou assimilé
- avoir au moins un enfant à charge ou être à charge au sens des prestations sur le dossier de ses parents
- être bénéficiaire d'une prestation familiale ou du RSA, de l'AAH, de l'APL
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 622 €

> CAF 40

Aide d'un montant de 278 € pour la session de formation générale et de 247 € pour le stage d'approfondissement ou de qualification sous les conditions suivantes :

- être jeune allocataire ou parents allocataires CAF des Landes

- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 723 €
- la formation BAFA doit intervenir en dehors d'une activité professionnelle

> CAF 47

Aide d'un montant de 800 € sous les conditions suivantes :

- être allocataire ou non s'engageant dans la formation et ne relevant pas du régime agricole
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 705 €



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Aide d'un montant de 200 € pour le BAFA et de 400 € pour le BAFD

- avoir entre 17 et 30 ans
- être domicilié en Nouvelle-Aquitaine
- avoir un revenu fiscal inférieur à 9700 €

Une attention particulière est portée aux jeunes effectuant ou ayant effectué un service civique dans les 6 mois précédents le dépôt de demande.

Région Nouvelle-Aquitaine
 Direction Jeunesse et Citoyenneté
 Aides aux brevets BAFA, BAFD, BNSSA
 Tél. 05 49 38 49 38
<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>
bafa-bafd-bnssa@nouvelle-aquitaine.fr

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

> Conseil départemental 16



Aide d'un montant de 200 € maximum pour le stage approfondissement BAFA.

- être boursier de l'Éducation nationale ou demandeur d'emploi, salarié ou stagiaire en formation professionnelle

- avoir une rémunération inférieure ou égale au SMIC

Conseil départemental 16
 Service des sports
 31 boulevard Émile Roux
 CS 60 000
 16917 ANGOULÊME CEDEX 9
 Tél. 05 16 09 72 44
www.lacharente.fr
mchagneud@lacharente.fr

> Conseil départemental 40



Aide d'un montant de 200 € pour le BAFA et de 250 € pour le BAFD

- avoir entre 17 et 30 ans
- être domicilié dans les Landes
- réaliser ou justifier une mission de service civique, un service volontaire européen d'au moins 6 mois, un mandat de conseiller départemental Jeune, un mandat au sein d'une Association Temporaire d'Enfant Citoyen (ATEC) ou d'une Junior Association

Conseil départemental 40
 23 rue Victor Hugo
 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX
 Tél. 05 58 05 40 40 poste 8506
www.landés.fr
engagement-bafa@landes.fr

> Conseil départemental 64



Aide d'un montant de 200 € maximum pour le BAFA

- avoir entre 17 et 25 ans
- être domicilié dans les Pyrénées-Atlantiques
- avoir effectué un service civique ou service volontaire européen d'au moins 6

mois, une mission jeune sapeur-pompier ou sapeur-pompier volontaire

Conseil départemental 64
Pôle jeunesse - Kit autonomie
Hôtel du département
64 avenue Jean Biray
64058 PAU CEDEX 9
Tél. 05 59 11 43 57
www.le64.fr
kitautonomie@le64.fr

> Conseil départemental 87



Aides pour le BAFA :
- stage de base et perfectionnement avec session « petite enfance » ou « adolescence » :

150 € ou 200 €

- stage de perfectionnement : 75 € ou 125 €

Aides pour le BAFD :

- stage de formation générale : 180 € ou 230 €

- stage de perfectionnement : 105 € ou 155 €

- avoir entre 17 et 25 ans pour l'aide au BAFA
- être domicilié en Haute-Vienne
- avoir un quotient familial mensuel inférieur ou égal à 769 €
- ne pas bénéficier d'une prise en charge du stage par un employeur

Conseil départemental 87
Pôle culture, vie associative, tourisme
Mission jeunesse - vie associative
11 rue François Chénieux
CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1
Tél. 05 44 00 14 68
www.haute-vienne.fr/conseil-departemental.html
joelle.durivaud@haute-vienne.fr



**MUTUALITÉ SOCIALE
AGRICOLE (MSA)**

> MSA DES CHARENTES

Aide d'un montant de 200€ pour la formation générale BAFA et 200€ pour le stage d'approfondissement sans conditions de ressources

- être allocataire MSA de la Charente ou Charente-Maritime

MSA des Charentes
Service ASS (Action Sanitaire et Sociale)
1 bd de Vladimir - CS 60000
17106 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 97 50 78
www.msadescharentes.fr
tech.ass@charentes.msa.fr

> MSA DU POITOU

Aide d'un montant de 140 € à 200 € par session BAFA (formation générale et approfondissement) selon le quotient familial

- être affilié à la MSA Poitou (Deux-Sèvres et Vienne) en prestations familiales
- avoir entre 17 et 25 ans et être considéré à charge

MSA du Poitou
37 rue du Touffenet
86042 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 43 86 79
www.msapoitou.fr
ass.grprec@poitou.msa.fr

TROUVER UN JOB DANS L'ANIMATION

Le réseau Information Jeunesse

Dans toute la France :

www.cidj.com

Offres d'emploi, adresses des sites IJ

En Nouvelle-Aquitaine :

<http://jobs.pourlesjeunes.com>

Le réseau Profession Sport et Loisirs

<https://nouvelle-aquitaine.profession-sport-loisirs.fr>

Sites web spécialisés

www.planetanim.fr/candidatures

<http://www.animjobs.com/>

www.jobanim.com

www.animnet.com

Organisateurs de séjours

www.123sejours.com

Organismes d'éducation populaire

www.cnajep.asso.fr

Rubrique Annuaire

Mairies et accueils de loisirs

www.mon-enfant.fr

Rubrique Je recherche/une solution de garde pour les plus grands

Campings et villages vacances

Se reporter au guide Trouver un job en Nouvelle-Aquitaine 2019, rubrique Tourisme, culture, événementiel
<http://jobs.pourlesjeunes.com>

ANIMATEUR OU DIRECTEUR OCCASIONNEL

Si vous participez à des fonctions d'animation, de manière occasionnelle, vous pouvez être amené à signer un **contrat d'engagement éducatif (CEE)**.

Les animateurs et directeurs occasionnels doivent être diplômés. Sous contrat d'engagement éducatif, ils ne peuvent pas travailler plus de 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs.

La rémunération par jour ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant brut du SMIC horaire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425>

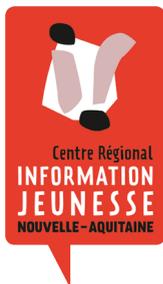
ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

Si vous êtes recruté comme **animateur périscolaire**, vous êtes chargé de l'encadrement périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Vous accueillez et proposez des activités de loisirs, culturelles ou sportives auprès des 3-12 ans, avant et après l'école et pendant la pause de midi.

Vous travaillez le plus souvent de 15 à 20h par semaine, à proximité ou dans l'enceinte des établissements scolaires et en relation avec les parents et les enseignants.

Le BAFA est souvent demandé. Pour candidater, contactez votre mairie ou les chefs d'établissement.

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE EN NOUVELLE-AQUITAINE



Le réseau Information Jeunesse, présent sur tout le territoire, est à la disposition des jeunes pour répondre à toutes questions les concernant : enseignement, métiers, emploi, logement, santé, loisirs, Europe et international...

<https://crijna.fr>

16 - CHARENTE

CIJ Angoulême
Tél. 05 45 37 07 30
BIJ Cognac
Tél. 05 45 82 62 00

17 - CHARENTE-MARITIME

PIJ Aigrefeuille d'aunis
Tél. 05 46 35 07 43
BIJ Jonzac
Tél. 05 46 48 58 10
CDIJ La Rochelle
Tél. 05 46 41 16 36
PIJ Marans
Tél. 05 46 01 10 40
PIJ Périgny
Tél. 05 46 44 32 44
BIJ Rochefort/Mer
Tél. 05 46 87 40 26
BIJ Royan
Tél. 05 46 06 60 70
BIJ Saintes
Tél. 05 46 97 49 50
BIJ Saint-Jean-d'Angély
Tél. 05 46 33 65 35
BIJ Saint-Pierre d'oléron
Tél. 05 46 76 63 07 /
06 46 28 30 76

BIJ Surgères

Tél. 05 46 07 76 10

19 - CORRÈZE

PIJ Brive
Tél. 05 55 23 43 80
PIJ Bugeat-Sornac
Tél. 05 55 95 08 13
PIJ Égletons
Tél. 05 55 93 12 04
PIJ Meymac
Tél. 05 55 96 78 58
PIJ Neuvic
Tél. 09 60 19 41 28
PIJ Tulle
Tél. 05 55 26 92 21
PIJ Ussel
Tél. 05 55 72 13 23

23 - CREUSE

PIJ Aubusson
Tél. 05 55 67 77 29
PIJ Auzances
Tél. : 05 55 82 80 47
PIJ Bourgneuf
Tél. 05 55 64 24 33
PIJ Boussac
Tél. 05 55 65 04 68
PIJ Dun-Le-Patestel
Tél. 05 87 66 00 00
PIJ Genouillac
Tél. 05 55 62 80 92

BIJ Guéret

Tél. 05 55 52 00 40

PIJ La Souterraine

Tél. 05 19 02 10 31

24 - DORDOGNE

PIJ Belvès
Tél. 05 53 31 44 81
BIJ Bergerac
Tél. 05 53 58 11 77
PIJ Coulounieix Chamiers
Tél. 05 53 45 60 30
PIJ Eymet
Tél. 05 53 22 98 16
PIJ Le Buisson de Cadouin
Tél. 05 53 23 86 08
PIJ Marsac sur l'Isle
Tél. 05 53 54 21 22
PIJ Montignac
Tél. 05 53 51 79 90
PIJ Nontron
Tél. 05 53 60 82 87
BIJ Périgueux
Tél. 05 53 53 52 81
PIJ Sarlat
Tél. 05 53 31 19 11
BIJ Terrasson
Tél. 05 53 50 82 44

33 - GIRONDE

PIJ Ambarès
Tél. 05 56 77 62 64
PIJ Andernos
Tél. 05 56 03 08 04
PIJ Arcachon
Tél. 05 57 72 71 05
PIJ Arès
Tél. 05 57 17 43 05
PIJ Artigues prés Bordeaux
Tél. 05 56 38 50 54
PIJ Bassens
Tél. 05 57 80 81 78
BIJ Bègles
Tél. 05 56 49 06 34
PIJ Biganos
Tél. 05 57 70 17 54
BIJ Blanquefort
Tél. 05 57 93 12 93
PIJ Blaye
Tél. 05 57 42 95 45
CRIJ Nouvelle Aquitaine – Site de Bordeaux
Tél. 05 56 56 00 56
BIJ Bruges
Tél. 05 56 16 17 96
BIJ Cadillac
Tél. 05 57 98 02 98
BIJ Carbon Blanc
Tél. 05 57 77 68 87

PIJ Coutras

Tél. 05 57 69 37 35

BIJ Créon

Tél. 05 57 34 42 52

BIJ Eysines

Tél. 05 56 28 92 17

BIJ GradignanTél. 05 56 89 12 46 /
06 18 02 03 10**PIJ Guîtres**

Tél. 05 57 69 27 70

PIJ Izon

Tél. 06 75 90 02 81

BIJ La Brède

Tél. 05 56 78 43 82

PIJ Lacanau

Tél. 05 57 17 92 70

BIJ La Teste de**Buch**

Tél. 05 57 52 41 22

BIJ Le Bouscat

Tél. 05 56 43 98 08

PIJ Lège Cap-Ferret

Tél. 05 56 03 80 54

PIJ Lesparre

Tél. 06 35 31 43 55

BIJ Libourne

Tél. 05 57 74 06 52

BIJ Lormont

Tél. 05 57 77 79 72

PIJ Marcheprime

Tél. 05 57 71 50 97

BIJ Mérignac

Tél. 05 57 00 02 40

PIJ Mios

Tél. 05 57 17 07 92

BIJ Pessac

Tél. 05 57 93 67 80

PIJ Podensac

Tél. 05 56 27 17 54

**PIJ Saint Aubin du
Médoc**Tél. 05 56 24 49 29 /
06 77 91 10 53**PIJ Saint Jean d'Ilac**Tél. 05 56 21 83 19 /
06 49 18 00 75**BIJ Saint Médard en
Jalles**

Tél. 06 71 11 22 33

BIJ Talence

Tél. 05 56 84 78 13

**PIJ Villenave
d'Ornon**

Tél. 05 57 99 01 10

40 - LANDES**PIJ Biscarrosse**

Tél. 05 58 78 33 17

BIJ Maremne Adour**Côte Sud Capbreton**

Tél. 05 58 41 09 51

**PIJ de la Commu-
nauté de Communes****Côtes Landes****Nature Castets**

Tél. 05 58 55 79 55

PIJ Grenade sur**l'Adour**

Tél. 05 58 03 79 02

PIJ HinxTél. 05 58 89 56 32 /
07 87 60 55 77**PIJ Labouheyre**

Tél. 05 58 04 53 10

PIJ Mimizan

Tél. 05 58 09 46 18

BIJ Mont de Marsan

Tél. 05 58 03 82 63

PIJ Morcenx

Tél. 06 72 97 81 70

PIJ OndresTél. 05 59 45 34 97 /
06 65 69 49 88**PIJ Parentis en Born**

Tél. 06 75 66 20 49

**PIJ Saint Martin de
Seignanx**

Tél. 05 59 44 82 86

PIJ Tarnos

Tél. 05 59 64 49 59

**PIJ Villeneuve de
Marsan**

Tél. 05 58 03 43 50

**47 - LOT ET
GARONNE****BIJ Agen**

Tél. 05 53 67 69 78

**PIJ Le Passage
d'Agen**

Tél. 05 53 47 31 24

BIJ Marmande

Tél. 05 53 93 46 49

**BIJ Sainte Livrade
sur Lot**

Tél. 05 53 01 47 98

BIJ Villeneuve sur LotTél. 05 53 40 49 11 et/
ou 05 53 40 49 12**64 - PYRENEES
ATLANTIQUES****BIJ Bayonne**

Tél. 05 59 59 35 29

BIJ Biarritz

Tél. 05 59 41 01 67

PIJ Ciboure

Tél. 05 59 47 64 98

PIJ Hasparren

Tél. 05 59 29 58 33

BIJ Hendaye

Tél. 05 59 20 41 41

BIJ Morlaas

Tél. 05 59 33 63 67

PIJ Mouguerre

Tél. 05 59 31 51 82

PIJ Mourenx

Tél. 05 59 71 54 87

**PIJ Oloron Sainte
Marie**

Tél. 05 59 39 84 40

BIJ Orthez

Tél. 05 59 69 21 13

BIJ Pau

Tél. 05 59 98 90 40

**BIJ Saint Jean de
Luz**

Tél. 05 59 85 20 40

PIJ Saint Palais

Tél. 05 59 65 28 60

PIJ Tardets

Tél. 05 59 28 67 62

PIJ Urrugne

Tél. 05 59 85 94 26

PIJ Ustaritz

Tél. 05 59 70 52 60

79 - DEUX-SÈVRES**PIJ Argenton les
Vallées**Tél. 05 49 65 99 05/05
49 65 12 12**BIJ Bressuire**

Tél. 05 49 80 48 84

PIJ Champdeniers

Tél. 05 49 25 62 27

PIJ Les Forges

Tél. 05 49 69 93 13

PIJ Mauléon

Tél. 05 49 81 20 75

CIJ Niort

Tél. 05 49 17 50 53

PIJ Niort

Tél. 05 49 77 25 41

**PIJ Nueil-Les-
Aubiens**

Tél. 05 49 65 42 10

PIJ Parthenay

Tél. 05 49 94 23 46

86 - VIENNE**BIJ Châtelleraut**

Tél. 05 49 23 70 00

PIJ L'isle Jourdain

Tél. 05 49 48 94 00

PIJ Montmorillon

Tél. 05 49 91 04 88

CRIJ Nouvelle-Aquitaine - Site de Poitiers
Tél. 05 49 60 68 68

87 - HAUTE-VIENNE

PIJ Bellac
Tél. 05 55 68 87 54
CRIJ Nouvelle-Aquitaine - Site de Limoges
Tél. 05 55 100 800
PIJ Limoges - Portes-Ferrées
Tél. 05 55 31 88 20
PIJ Limoges - Val de l'Aurence
Tél. 05 55 01 23 90
PIJ Nexon
Tél. 05 55 58 11 05
PIJ Panazol
Tél. 05 55 31 05 90
PIJ Saint-Junien
Tél. 05 55 02 05 71
PIJ Saint-Léonard-de-Noblat
Tél. 05 55 56 11 18
PIJ Saint-Sulpice-Les-Feuilles
Tél. 05 55 76 92 66
PIJ Saint-Yrieix-la-Perche
Tél. 05 55 08 27 98 / 99

RELAIS INFOS JEUNES (RIJ)

19 - CORRÈZE

RIJ Argentat
Tél. 05 55 91 90 11
RIJ Arnac-Pompadour
Tél. 05 55 73 31 11
RIJ Ayen
Tél. 05 55 25 76 12
RIJ Beaulieu-sur-Dordogne
Tél. 05 19 07 81 12
RIJ Beynat
Tél. 05 19 07 81 21
RIJ Bort-les-Orgues
Tél. 05 55 96 14 50
RIJ Brive - Les Chapélies
Tél. 05 55 23 02 78
RIJ Brive - Rivet
Tél. 05 55 88 20 91
RIJ Brive - Tujac
Tél. 05 55 86 34 60
RIJ Eygurande
Tél. 05 19 07 81 72
RIJ Juillac
Tél. 05 55 21 01 25
RIJ Lubersac
Tél. 05 55 73 91 96
RIJ Uzerche
Tél. 05 55 73 22 15

23 - CREUSE

RIJ Felletin
Tél. 05 55 66 55 22
RIJ Flayat
Tél. 09 62 14 97 75

79 - DEUX-SÈVRES

RIJ Sauzé-Vaussais
Tél. 05 49 29 38 34

86 - VIENNE

RIJ Cap-Sud (Poitiers)
Tél. 05 49 62 97 47

87 - HAUTE-VIENNE

RIJ Ambazac
Tél. 05 55 57 05 30
RIJ Bessines-sur-Gartempe
Tél. 05 55 76 81 19
RIJ Chateauneuf-La-Forêt
Tél. 05 55 37 71 45
RIJ Condat-sur-Vienne
Tél. 05 55 00 25 01
RIJ Dorat
Tél. 05 55 60 60 75
RIJ Eymoutiers
Tél. 05 55 69 21 97
RIJ Feytiat
Tél. 05 55 48 43 20

RIJ Limoges - Beaubreuil
Tél. 07 68 46 70 02
RIJ Limoges - Bellevue-Naugeat
Tél. 05 55 33 12 59
RIJ Limoges - La Bastide
Tél. 05 55 38 36 02
RIJ Limoges - Les Coutures
Tél. 05 87 75 80 64
RIJ Limoges - Pontcaud
Tél. 05 55 31 45 00
RIJ Limoges - Vigenal
Tél. 05 55 57 15 47
RIJ Palais-sur-Vienne
Tél. 05 55 37 01 35
RIJ Rilhac-Rancon
Tél. 05 55 79 50 77
RIJ Saillat-sur-Vienne
Tél. 05 87 41 55 99
RIJ Sereilhac
Tél. 05 55 39 10 33
RIJ Verneuil-sur-Vienne
Tél. 05 55 00 86 80

Guide **bafa** bafd 2019 en Nouvelle-Aquitaine

Une édition réalisée par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine
et le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine

